

ENVIRONNEMENT

Georges Tron accuse l'Office national des forêts de mauvaise gestion

Le groupe "Tenir nos engagements" s'est élevé contre l'Office national des forêts (ONF) au conseil départemental. L'ONF est « surpris ».

La scène a eu lieu lors de la commission permanente du Conseil départemental, lundi 14 septembre. Le groupe "Tenir nos engagements", composé de Pascal Picard, Christine Rodier et emmené par Georges Tron, a dénoncé « l'abattage en masse d'arbres dans les forêts gérées par l'ONF », qualifiant même, dans un communiqué de presse, l'opération de « massacre forestier de ces écosystèmes plus que jamais fragilisés par le réchauffement climatique ». L'exemple de la forêt de Sénart, que Georges Tron connaît bien en tant que maire de Draveil, est « le plus saisissant, concernant ce mode de gestion ». Le groupe accuse encore : « Il apparaît très clairement que l'ONF recourt à ces coupes pour équilibrer son budget, l'Etat se désintéres-



Georges Tron.

sant de cet opérateur public ». Georges Tron se félicite, par ailleurs, que « le président du Conseil départemental ait entendu [ses] inquiétudes sur le sujet, en retirant de cette délibération les 100 000 € prévus pour le fonctionnement de cet opérateur » et réclame « une logique d'entretien et d'ouverture des massifs forestiers avec comme priorité celle d'une sylviculture raisonnée et responsable ».

A l'ONF, ces propos sont accueillis avec une certaine stupeur. « Je suis assez surprise, s'étonne Laetitia Poffet, responsable de l'unité territo-

riale en charge de la forêt de Sénart. Il y a effectivement des coupes en cours dans la forêt de Sénart, mais rien de plus ni de moins que d'habitude. D'autant que ce chantier, en bordure directe d'habitations, répondait aux sollicitations de riverains, desquels nous avons eu des retours positifs. Pour nous, nous avons fait ce qui était à faire. » Elle affirme

par ailleurs que les services de la mairie de Draveil avaient été informés de ces coupes. Selon elle, ce travail se fait en accord avec le plan de gestion révisé en 2014 : « A Sénart, nous avons le parti pris de laisser 8 à 10 ans entre nos interventions sur une zone pour permettre des périodes de repos. Nous avons deux équipes qui travaillent en Essonne et elles partagent la même dynamique ».

Un comité de pilotage avec l'ONF doit avoir lieu courant octobre au Conseil départemental qui permettra, peut-être, de répondre aux interrogations des élus.